

RAPPORT DE LA REVUE CONJOINTE DE L'ÉDUCATION, 25 AU 26 JUILLET 2017

1. Résumé Exécutif

Sous le Haut Patronage de Madame la Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a organisé du 25 au 26 juillet 2017, dans les enceintes de l'Hôtel Royal Palace, les assises de la Revue conjointe de l'éducation au Burundi avec l'appui financier de l'UNICEF partenaire chef de file dans le secteur éducatif national.

Participaient à cette Revue conjointe de l'éducation des représentants du Parlement, de la Présidence de la République, de la Première et de la Deuxième Vice - Présidence de la République, de l'administration centrale et déconcentrée du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, des Ministères sectoriels, des partenaires techniques et financiers, des organisations nationales et internationales intervenant dans le secteur de l'Éducation, des syndicats des enseignants, des parents d'élèves, des confessions religieuses, des organisations en charge de l'Éducation des enfants à besoins spécifiques, des Médias et d'autres acteurs du secteur de l'Éducation.

Rassembler un paquet complet d'information en vue de faciliter l'évaluation de façon objective et exhaustive des performances du système éducatif, plus particulièrement de l'enseignement fondamental, par rapport aux objectifs fixés dans le PSDEF 2012-2020, tel était l'objectif général visé par la Revue conjointe de l'éducation 2017.

Corrélativement à cet objectif général, plusieurs données et informations étaient attendues pour servir les succès, les contraintes et les leçons apprises par rapport à chaque composante ou axes d'intervention clef du PSDEF et servir à définir les priorités futures afin de mieux asseoir les réformes en cours dans le système éducatif.

Pour y arriver, des présentations, suivies des discussions en plénière, les travaux de groupes sur les différents thématiques autour des axes suivants (i) préscolaire et fondamental (ii) enseignement supérieur, (iii) enseignement technique, enseignement des métiers, formation professionnelle et alphabétisation (iv) gestion-pilotage et coordination du système ont été faits.

De ces travaux de groupes sont sorties les observations majeures et conclusions sur la mise en œuvre du PSDEF et la réflexion sur le processus de développement du Plan Intérimaire de l'éducation 2018-2021.

2. Contexte

2.1 Description et analyse du contexte

Le Gouvernement du Burundi a développé, en collaboration avec ses partenaires au développement, un Plan Sectoriel pour le Développement de l'Éducation et de la Formation (PSDEF) 2012-2020. Ce

Plan constitue un cadre de référence pour l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur. Les partenaires techniques et financiers du secteur qui ont suivi de près son développement en ont fait leur cadre de référence dans le cadre de l'appui technique et financier qu'ils mobilisent en faveur de l'éducation.

Le PSDEF vise à offrir une éducation de qualité à 94% d'une génération d'enfants à l'horizon de 2020, en leur assurant l'acquisition de connaissances et de compétences pour que leur insertion dans la société puisse profiter à tous. En somme, il s'agit d'assurer l'achèvement scolaire universel, une des recommandations fortes de l'agenda international sur l'éducation. Le PSDEF se propose aussi de promouvoir un développement équilibré et soutenable du système éducatif dans son ensemble. Il sous-tend une réforme structurelle qui institue un cycle fondamental de 9 ans qui fusionne le primaire et le premier cycle du secondaire classiques, tout en réduisant ce dernier avec la suppression de la 4^{ème} année. Le PSDEF couvre l'ensemble du système éducatif, du préscolaire au supérieur, en passant par la formation professionnelle.

Le Gouvernement du Burundi et ses PTF ont adopté une position commune autour des grands axes du PSDEF qui s'articulent autour : de la consolidation des acquis en termes d'accès, de rétention et d'équité, le passage du plus grand nombre d'enfants du primaire classique vers le post primaire dans le cadre de la mise en place du fondamental, l'amélioration des apprentissages à l'horizon 2020.

La mise en œuvre du PSDEF a connu des fortunes plus ou moins diverses du fait de la crise. Dans un souci de rationalisation des efforts afin de mesurer l'impact des interventions, dans un environnement marqué par la rareté des ressources, l'accent a été mis sur la consolidation des acquis du fondamental, qui constitue le cœur de la réforme.

L'exécution du PSDEF est un exemple réussi de partenariat dans le secteur de l'éducation, tant en ce qui concerne la planification conjointe des activités du secteur, que l'exécution et l'évaluation de la dite planification à travers les revues conjointes.

Cette mise en œuvre inclusive et participative a été quelque peu perturbée par la crise socio-politique survenue au Burundi en avril 2015 qui a occasionné la suspension de l'appui de certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cette situation a eu aussi des répercussions sur l'organisation de la gestion des ressources des PTF, entraînant un changement de modalité de gestion de la contribution du GPE qui reste substantielle. Ainsi, l'exécution directe par le gouvernement des contributions des PTF, y inclus le GPE, au travers du Fonds Commun de l'Éducation, sous la supervision de la Belgique a cédé la place à une modalité d'exécution directe de l'UNICEF, nouvel Agent Partenaire du GPE. L'exécution de l'UNICEF s'inscrit dans le sillage du renforcement des acquis résultant de la mise en œuvre des contributions consolidées des PTF dans le cadre du BAS/FCE. Elle se fait dans le cadre du Programme d'Appui à la Consolidation de l'Enseignement Fondamental (PACEF), élaboré conjointement par le ministère et ses partenaires. D'autres partenaires de la société civile et autres contribuent aussi dans les efforts visant l'atteinte des objectifs du PSDEF à travers une approche projet. Il serait intéressant d'envisager les modalités de captage de leurs contributions afin d'avoir un tableau exhaustif du secteur.

Des mécanismes et outils de suivi de la mise en œuvre du PSDEF ont été mis en place par le ministère et ses partenaires pour définir le contour du cadre partenarial qui lie les différents acteurs du secteur. Ce cadre s'articule autour de : i) la circulation de l'information, ii) du mécanisme de concertation et de dialogue sectoriel, et au dispositif de suivi-évaluation du PSDEF et, enfin au financement du secteur.

C'est dans ce contexte qu'il a été organisé une revue annuelle pour se rassurer de l'état des lieux du système éducatif national en vue de l'évaluation de ses performances et de la planification future.

2.2. Cadre légal, politique et budgétaire

La planification du secteur de l'éducation s'inspire des documents des lois et des politiques qui se situent à deux niveaux de planification:

a). Niveau stratégique :

- La constitution de la République du Burundi en son article 53;
- La Vision 2025 en son pilier 2 relatif au Capital humain dont les objectifs pour l'éducation sont de (i) promouvoir une éducation de qualité par la mise en place d'une politique qui vise le développement d'une population burundaise bien éduquée et de (ii) assurer des formations de haut niveau dans les domaines scientifiques et technologiques adaptés aux nouvelles priorités du pays (objectif général de la vision) ;
- Le CSLP II, dans son Chapitre 4 « Amélioration des Taux d'Accès et de la Qualité des Services de Base et Renforcement du Socle de la Protection Sociale », prévoit un accroissement des Capacités d'Accueil et de la Qualité du Système Educatif (4.1) ;
- Les textes et les agendas régionaux et internationaux que le Burundi a ratifiés: (i) OMD/ODD(ODD4)-Cadre d'action de Dakar et Inchéon; (ii) la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide;(iii) le Plan d'action de la Seconde Décennie de l'Education en Afrique (2006-2015) ;(iv) l'Agenda 2063 de l'Union Africaine;(v) l'Agenda éducation 2030.

b). Niveau opérationnel :

- Le Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (PSDEF, 2012-2020) ;
- Le Rapport général des assises sur les états généraux de l'éducation (2015) ;
- Le Plan triennal-CDMT ;
- La loi n°1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire ;
- La loi n°1/22 du 30 décembre 2011 portant réorganisation de l'enseignement supérieur.

Pour sa mise en œuvre, le PSDEF a été et reste financé à travers :

- Le budget de l'Etat ;
- Les contributions des collectivités locales ;
- le Fonds Commun de l'Education (BAS/FCE): instrument financier rénové destiné à recevoir les ressources des bailleurs de fonds du secteur ;
- Les projets extrabudgétaires ;
- Les contributions des ONG locales et internationales - Confessions Religieuses.

3. Les performances, les actions menées et les défis

3.1. Les performances

3.1.1 Contexte de l'éducation selon le RESEN

La population burundaise est extrêmement jeune. Selon les projections démographiques de l'Institut de Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU), à partir du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), la population totale est estimée à 9,8 millions en 2015, et à 13,4 millions à 2030.

La structure de la population révèle une extrême prédominance de la jeunesse dont les moins de 18 ans représentaient 50% en 2015.

L'évolution de la population des 4-23 ans constitue la population théorique scolarisable du préscolaire à l'enseignement supérieur. Elle représentait 48% en 2015, soit 4,7 millions et passera à 46% en 2030, soit 6 millions soit une augmentation de 30% en 15 ans. Cependant, la population scolarisable dans l'enseignement fondamental (9 années de scolarisable) augmentera de 31% entre 2015 et 2030.

De plus, le contexte social très peu favorable à la demande scolaire du fait de l'extrême pauvreté de la population. En effet, d'après les résultats de l'ECVMB de 2014, la pauvreté touchait près des deux tiers de la population avec une forte dominance en milieu rural et le taux d'analphabétisme chez les adultes âgés de 15 ans et plus est établi à 38%.

Selon le rapport de l'Analyse globale de la Sécurité Alimentaire, de la Nutrition et de la Vulnérabilité de 2014, 32% des ménages étaient en insécurité alimentaire dont 7% en insécurité sévère et 25% en insécurité alimentaire modérée. Cela équivaut à environ 2,9 millions de personnes sur une population totale de 9,5 millions.

Les financements extérieurs représentent 51% de l'ensemble des ressources de l'Etat en 2014 contre 49% en 2005.

Il se dégage cependant que l'arbitrage était favorable à l'éducation dans le budget de l'Etat jusqu'en 2014 : entre 2011 et 2014, les dépenses totales d'éducation sur financement national ont augmenté de 36% et sont passées de 167 milliards de BIF en 2011 à 227 milliards de BIF en 2014.

La couverture scolaire s'est élargie à tous les niveaux d'enseignement :

- **Au préscolaire**, la capacité d'accueil a été multipliée par 5 entre 2005 et 2014 avec un TBS qui est passé de 1,4% en 2005 à 8,1% en 2014 ;
- **Au primaire**, le taux brut de scolarisation est passé de 81,6% en 2004-2005 à 135,2% en 2013-2014 avec une forte déperdition ;
- **Au secondaire premier cycle**, son taux brut de scolarisation est estimé 53,9% en 2013-14 contre 28,1% en 2008-2009 ;
- **Au second cycle du secondaire**, sa couverture scolaire a doublé en 5 ans passant de 8,8% à 16,7% entre 2008-09 et 2013-14.
- **A l'EFTP**, la couverture scolaire s'est améliorée de 248 à 441 élèves pour 100 000 habitants de 2010 à 2014 ;
- **A l'Enseignement Supérieur** la couverture scolaire a passé de 356 à 500 étudiants pour 100 000 habitants de 2010 à 2014 ;

L'efficacité interne s'est améliorée au fondamental (cycles 1 à 3) entre 2009-10 et 2013-14

- La pratique du redoublement est à la baisse dans le système: 24,5% aux 3 premiers cycles du fondamental en 2013-2014 contre 33% en 2009-2010. Toutefois, les redoublements et les abandons sont encore importants même si ces indicateurs de diminution sont très remarquables.
- L'indice global d'efficacité interne fait ressortir qu'à peu près 38% de ressources affectées au primaire sont gaspillées par les redoublements et les abandons en 2013-14 (contre 58% en 2009-10).

L'efficacité interne s'est dégradée au secondaire 1^{er} et 2nd cycles entre 2009-10 et 2013-14

- Malgré que le taux reste encore important, il y a baisse du redoublement mais l'augmentation des abandons.
- 33% des ressources sont gaspillées par les redoublements et les abandons en 2013-14 au 1^{er} cycle du secondaire général contre 30% en 2009-10 alors qu'au 2nd cycle, on enregistre 29% en 2013-14 contre 24% en 2009-10.

Près de 23% d'enfants ayant l'âge scolarisable au fondamental sont hors de l'école en 2012-13

- Environ 425 000 enfants de 6-11 ans sont hors de l'école (environ 25% des 6-11 ans au Burundi) ; 97% d'entre eux n'ont jamais été scolarisés et 3% sont déscolarisés ;
- Environ 132 000 enfants de 12-14 ans (correspondant au 4^{ème} cycle du fondamental) sont hors de l'école (17,5% des 12-14 ans au Burundi) ; 84% d'entre eux n'ont jamais été scolarisés et 16% sont déscolarisés ;
- Le jeune âge des enfants et le coût trop élevé de l'école sont les causes invoquées par les familles dans la non scolarisation de leurs enfants en 2012-13.

La qualité est à améliorer. Selon PASEC2014, une part non négligeable d'élèves est en difficultés :

- Un peu plus de 20% des élèves ont des difficultés en langue en début de leur scolarité ;
- La proportion des élèves en difficulté d'apprentissage en lecture atteint 43,5 % en fin de scolarité.
- La situation est moins préoccupante en mathématiques qu'en langue : 3% et 12% des élèves respectivement en 2^{ème} et 6^{ème} année n'atteignent pas le seuil suffisant de compétences.

Les conditions d'encadrement des élèves sont relativement bonnes dans la majorité des écoles fondamentales (cycles 1 à 3) publiques. Le constat est que 62% des écoles ont moins de 40 élèves par maître malgré que 10% des écoles ont plus de 60 élèves par maître soit une moyenne globale de 46 élèves par maître.

Les écoles publique sont sous dotés en manuels des élèves. En moyenne, le ratio manuels-élèves est le suivant :

- 1 manuel de Kirundi pour 3 élèves ;
- 1 manuel d'anglais pour 5 élèves ;
- 1 manuel de français pour 2 élèves ;
- 1 manuel de mathématiques pour 5 élèves.

Très peu d'établissements disposent des équipements de base en 2013-14 :

- **Au fondamental** (cycles 1 à 3), 47% d'écoles ont de l'eau potable, 5% de l'électricité, 32% de latrines en bon état ;
- **Au secondaire général (1^{er} cycle)**, 57% d'écoles ont de l'eau potable, 8% de l'électricité, 16% de latrines en bon état.

Selon l'analyse des résultats EGRA2012, CN2013, et PASEC2014, quelques facteurs ont des effets significatifs sur le niveau des acquis des élèves à l'enseignement de base (cycles 1 à 3) :

- Un manuel de calcul pour plusieurs élèves, un manuel de kirundi par élève, un manuel de français par élève, un établissement scolaires avec 4 réunions ou plus par an influencent positivement les apprentissages des élèves ;
- Plus de 60 élèves par enseignant, établissement sans équipement de base, établissement sans cantine scolaire, influencent négativement les apprentissages scolaires.

Un déficit de cohérence dans l'allocation des enseignants aux écoles fondamentales publiques (cycles 1 à 3) : degré d'aléa de 36%.

Le temps d'enseignement effectif apparait plus faible que le temps théorique officiel :

- Un nombre théorique de 850 heures de cours pour les cycles 1 et 2 du fondamental et 950 heures pour le cycle 3 ;
- Un certain nombre de jours utilisé à d'autres activités officielles rentrant dans le cadre de la formation des élèves contribue à réduire le temps d'enseignement (*jours pédagogiques, période de révision, absences des enseignants*) ;
- Les élèves accusent un déficit d'environ 170 et 250 heures de formation par an respectivement pour les écoles en simple vacation et celles en double vacation.

Le gouvernement a fait de l'éducation une priorité :

- L'état consacre en moyenne 23% de son budget au secteur de l'éducation sur la période 2011-2014;
- Les dépenses de personnel représentent 78% en 2014 contre 73% en 2011 des dépenses publiques d'éducation ;
- Les dépenses de biens et services passent en proportion de 8,3 % à 6,2% de la dépense totale publique entre 2011 et 2014 ;
- Le FCE a représenté en moyenne 10% de l'ensemble des dépenses du secteur passant de 3,8% en 2011 à 19,5% en 2014 ;
- Le financement du FCE a contribué à soutenir majoritairement l'investissement passant de 56% des décaissements en 2011 à 86% en 2014 avec une priorité pour le fondamental et particulièrement les constructions ;
- La dépense totale supportée par les familles pour l'éducation de leurs enfants est estimée à 129 milliards de BIF représentant 38% de la dépense totale courante d'éducation.

L'enseignement technique et l'enseignement des métiers sont sous financés. En effet la part de ces sous-secteurs ne représente que 4,7% des dépenses courantes de l'éducation en 2014. Néanmoins, ils sont censés jouer un rôle central dans la réforme de l'enseignement fondamental dans le PSDEF

en tant que levier de la régulation des flux des élèves et de par leur mission de formation professionnelle et d'appui à l'insertion des jeunes formés.

Les efforts ont été déployés pour réduire les inégalités même s'elles persistent encore :

- Les disparités selon le genre se sont réduites au primaire mais se sont aggravées surtout au niveau du second cycle du secondaire ;
- La transition entre le primaire et le collège défavorable aux filles en 2009/10 le reste même en 2013/14 même si l'écart s'est réduit ;
- Les garçons sont nombreux à avoir 50% à ce concours d'admission à l'enseignement secondaire ;
- Des problèmes de rétention au premier cycle du secondaire qui toucheraient disproportionnellement les filles, c'est-à-dire que près de 10% des garçons accèdent à la dernière année du secondaire, alors que les filles ont 4% de chance à avoir accès à ce niveau d'enseignement (ECVMB).
- Les disparités entre le milieu rural/urbain naissent déjà dès le début du cycle primaire et s'aggravent davantage dans la sphère haute du système éducatif ; en 6^{ième} année les écarts sont de 10,8 points de pourcentage entre le milieu rural (48%) et le milieu urbain (58,8%) ;
- Une probabilité d'achèvement du lycée de 2,7% seulement pour les ruraux, contre 33% pour les urbains ;
- Les 20% les plus pauvres ont 20% de chances d'être scolarisé jusqu'à la fin du primaire, 12% de chance d'arriver à l'entrée du collège, et pratiquement aucune chance d'entrer au second cycle du secondaire ;
- Presque tous les enfants issus du quintile le plus riche ont la chance d'être inscrits en première année du primaire et 24,3% espèrent entrer à l'enseignement supérieur ;

L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur semblent être réservés au groupe des 20% des ménages les plus riches, alors que pour le groupe des défavorisés les chances de scolarisations s'effritent déjà avec la fin du collège.

Une formation est peu orientée vers emploi :

- 12% des jeunes ne sont ni en emploi ni en formation, 6% sont à la recherche active d'un emploi ; (6%) ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'emploi ni en étude/formation;
- 1 jeune sur 3 en milieu urbain n'est ni en emploi ni en formation;
- 68% des jeunes en emploi sont dans des emplois précaires
- 80% des jeunes en emploi sont principalement dans le secteur de l'agriculture ;
- L'accès à l'emploi après la diplomation est plus rapide pour les hommes que les femmes (*pour l'enseignement supérieur, les femmes passent 6 mois et demi contre 6 mois pour les hommes; pour les EFTP, les femmes passent 12 mois contre 8 mois pour les hommes*)
- Les diplômés du supérieur ont passé 38 mois en emploi (sur 60 mois) soit 63% de leurs temps, les 37% du temps ont été soit au chômage, soit en inactivité soit en formation;
- les diplômés de l'EFTP ont passés plus de la moitié de leurs temps hors emploi, soit au chômage, soit en inactivité ;
- 9% de l'offre du système éducatif satisfaisait les exigences minimales du marché du travail ;

- 2 jeunes sur 3 sortent du système éducatif sans qualification et un jeune sur 4 sort de l'école à moins de 15 ans;
- Moins de 5% des personnes en emploi ont un niveau de formation au-delà du secondaire ou équivalent.

3.1.2 Les performances du secteur

Les performances du secteur ont été analysées à travers les axes habituels d'analyse qui sont (i) l'accès et la participation, (ii) la qualité, (iii) l'efficacité et l'efficience, (iv) l'équité et les thèmes transversaux.

L'offre au préscolaire est toujours faible car la situation est telle que :

- Un réseau d'accueil encore faible de 1 252 structures pour 2 224 salles de classe ;
- L'effectif de l'enseignement du préscolaire a atteint 92 001 en 2015-16 contre 55 699 en 2012-13 réparti dans trois types de structures d'accueil : i) 46,7% dans des établissements publics ; ii) 31,1% dans des établissements privés ; et iii) 22,2% dans des structures communautaires. Valeur attendue en 2015 : 79%.
- Une parité Filles/ Garçons de 1,03 ;
- Les indicateurs d'accès et de couverture se présentent comme suit : i) Un TBS de 8,6% au niveau national en 2016 contre 4,6% en 2013 ; ii) Un TBA de 6,9% en 2016.

Le niveau de qualité reste en dessous des attentes :

- Un Ratio élève/salle de classe de 41,4 en 2016 contre 40,2 en 2013 ;
- Un ratio élève/éducateur de 35,4 en 2016 contre 33,8 en 2013 ;
- Un pourcentage d'éducateurs non qualifiés de 29% en 2016 (46,5% dans les structures communautaires) contre 32,7% en 2013.

Le sous-secteur de l'enseignement fondamental est en expansion :

- Un secteur en expansion avec un facteur multiplicatif de 2,2 de la population scolarisée sur la période en 4 phases ;
- Le nombre d'élèves au fondamental (C1-C3) est passé de 1 022 467 à 2 110 429 au cours de la période ;
- Le taux d'accroissement moyen annuel est de 7,5% ;
- Le nombre de salle de classe au fondamental (C1-3) est passé de 13 397 en 2005 à 29 203 en 2016 ;
- Un secteur dominé par le public (98,2%).

La couverture scolaire est relativement complète mais inéquitable

- Un TBS de 119,1% en 2015-16 contre 136,7% en 2012-2013 : la cible était de 132,1% en 2015 : i) Des enfants hors âge scolaire ; ii) Des redoublements.
- un TNS inférieur à 100 : 88,4% : i) Des enfants encore non scolarisés ; ii) Et des abandons précoces.
- Une performance nationale qui cache des disparités en termes de genre et de province: i) Un indice de parité légèrement en faveur des filles au fondamental de 1,03 ; ii) 5 provinces sur

18 seulement ont un indice de parité en faveur des garçons, Kirundo est la plus marquée avec 0,96 ;

- Un accès plus favorable aux garçons au regard du TBA de 2,6 points de différence :i) Des provinces moins favorisées que d'autres au niveau de l'accès (Bururi, Bujumbura), l'achèvement (Kirundo, Cankuzo).

Les taux d'accès et d'achèvement de l'enseignement fondamental sont encore non satisfaisants.

- Un accès soutenu ces dernières années, de 131,8% en 2015-16 contre 134,8% 2012-13 (C1-3), la valeur attendue en 2015 était de 118% ; i) Le TBA des garçons est au-dessus de celui des filles; ii) L'écart s'est réduit de 8.2 à 2.7 points de pourcentage au cours de la période;
- Le TBA au cycle 4 est de 60,4% en 2016 ;
- une rétention faible mais en amélioration car un taux de rétention est passé de 46,8% en 2012 à 49,5% en 2016 avec un écart favorable aux filles (54,0% contre 45,0%).
- Un taux d'achèvement de 64,2% en 2016 pour les cycles 1 à 3 avec un écart favorable aux filles (68,6% contre 59,7%) ayant pour cible 78% en 2015 ;
- Un taux d'achèvement au cycle 4 en 2016 : 49%.

Le dynamisme du secteur a été impulsé par plusieurs facteurs dont :

- La politique de gratuité des frais scolaires à partir de 2005 ;
- L'amélioration de l'offre marqué par l'augmentation du nombre de salles de classe passant de 13 397 en 2005 à 29 203 en 2016 au cycle 1 à 3 de l'enseignement fondamental et du nombre d'enseignants de 20 665 en 2005 à 47 479 en 2016 de ce dernier;
- L'incitation de la demande : i) L'implication communautaire (construction de 3045 salles de classe entre 2011 et 2016) ; ii) Le soutien à la demande (cantines scolaires, distribution de kits scolaires) ; iii) Les campagnes de sensibilisation (campagne back to school, campagne nationale de l'éducation pour tous (EPT)).

Ce dynamisme a été soutenu par des efforts inlassables des différents acteurs de l'éducation : Le Gouvernement, le GPE, l'UNICEF, l'UNESCO, le PAM, la CTB et Word Vision.

La qualité est mitigée à l'enseignement fondamental :

- Une proportion de redoublants au cycle 1, 2,3 en baisse de 29,8% en 2012/2013 à 22,0% en 2015-16 alors que la cible en 2015 était fixée à 17% ;
- Une proportion de redoublants de 14,9% au cycle 4 en 2015-16 avec cible en 2015 de 11% ;
- Mais un taux de transition de plus de 76% entre le cycle 3 et 4 de l'enseignement fondamental en 2016 et une cible de 64% en 2015 ;
- Un ratio élève / salle de classe de 74 en 2015-16 contre 73 en 2012-13 et la cible était de 63;
- Un ratio élèves/enseignant de 47 en 2015-16 contre 45 en 2012-13 alors que la valeur est de 52 à la même période.

Cependant selon l'évaluation PASEC 2014 le niveau d'acquisition est satisfaisant. En effet, le pays affiche de meilleures performances par rapport aux autres pays en début et en fin de scolarité en lecture et en mathématiques: i) le Burundi est classé premier en mathématiques aux tests de début et de fin de la scolarité, ii) le pays a obtenu des scores moyens supérieurs à ceux des 9 autres pays en lecture et en mathématiques en début de scolarité à l'enseignement fondamental C1-C3.

Une gestion du système peu efficiente traduit par :

- 32,6% des affectations des enseignants obéissent à d'autres logiques de répartition que celles par rapport aux élèves alors que la cible en 2015 était de 20 % ;
- 37% des salles de classe sont en double vacation en 2016 contre 36% en 2013 ;
- 54% en 2015-16 des Groupes pédagogiques pratiquent la double vacation également la valeur cible est de 41% en 2015 ;
- Une réduction du temps scolaire du fait de la double vacation des Groupes Pédagogiques et des enseignants.

L'accès au post fondamental général et pédagogique (secondaire) est en expansion :

- L'effectif de l'enseignement secondaire général et pédagogique a augmenté considérablement entre 2005 et 2016(triplé);
- Le taux d'accroissement moyen annuel est de 10,4% ;
- Le nombre de salles de classe a été multiplié par 3 entre 2005 et 2016 passant de 2 981 à 8 939.
- Le nombre d'élèves inscrits dans le secondaire second cycle (post fondamental) est passé de 84 331 à 132,227 entre 2013 et 2016; soit une augmentation de près de 57% ;
- Les filles représentent 43,5% à ce niveau ;
- La part du privé au post fondamental est de 3% en 2016 ;
- Le TBS au post- fondamental est de 27,6% en 2016
- Le taux d'achèvement au post fondamental est de 17,3%.

L'enseignement technique et la formation professionnelle

- Un effectif de 50 897 élèves en 2015-16 contre 26 209 en 2012-13 ;
- Les filles représentent 47,2% de l'effectif ;
- En 2016, une capacité d'accueil de 206 établissements avec une participation du privé de 51,8%.

L'effectif d'élèves internes au secondaire est encore élevé :

- 46172 dont **29742** au secondaire général et pédagogique avec cible pour 2015 : 28 963 pour le secondaire général et pédagogique
- Les internats au niveau de l'enseignement fondamental sont moins de 1% en 2016.

La qualité au post fondamental(Secondaire) se présente ainsi:

- La part du redoublement est en baisse de 13,5% en 2012-2013 à 10,6% en 2015-2016 ;
- Un taux de réussite de 51,5% à l'examen d'état en 2016.

L'accès à l'enseignement des métiers et la formation professionnelle s'est amélioré

- Construction de 120 nouveaux CEM avec les de l'Etat ;
- Diversification de nouvelles Filières porteuses identifiées : l'agriculture, l'élevage, l'hôtellerie, le TAA, le TIC et l'artisanat ;
- 5 CEM construits et équipés pour devenir des CFP au fur et à mesure (MURAMVYA, GITEGA, KARURAMA, KIRUNDO et MUGERAMA) ;

- 1 CFPT de KIGUBE 1CFP Gitega et 1 CI BUYENZI doté en équipements de formation et des équipements de production industrielle ;
- Définition des critères d'orientation et de priorisation, permettant l'accès à l'électricité et à l'eau pour 18 établissements pilotes et d'autres centres satellites ;
- Une augmentation sensible des apprenants est constatée depuis l'année 2014 dans les CEM, CFP publics et privés (7674 apprenants/ 10863 attendus).

La qualité de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle se matérialise par :

- Des formations techniques et pédagogiques ont été dispensées aux formateurs des CEM et CFP par approche « **formation/action** » ;
- Développement des modules de base dans 12 filières, des guides du formateur et des fiches techniques dans 10 filières ;
- Signature des accords d'exécution avec 10 Centres facilitant l'organisation matérielle et pédagogique optimale des centres ;
- Des Programmes des filières agriculture et élevage ont été élaborés surtout pour les 120 CEM nouvellement construits dans toutes les communes.

Pour faciliter l'insertion des lauréats de l'EMFP, les actions suivantes ont été menées :

- Mise en place d'un fonds de garantie pour faciliter la création des micros-entreprises par les lauréats de l'EMFP ;
- 10 Cellules d'insertion sont opérationnelles dans 10 centres et 1196 lauréats identifiés ;
- 250 AGR ont été déjà financés pour les lauréats ;
- 27 projets analysés et validés au bénéfice de 116 lauréats ;
- 2500 lauréats bénéficiaires des stages de renforcement de capacité et 200 apprenants en stage d'alternance ;
- 50 lauréats en emploi salarié avec des contrats à durée déterminée ;
- Achat des équipements des lauréats par le système de leasing.

L'accès à l'enseignement supérieur :

- Les effectifs dans les établissements supérieurs ayant fournis les données, ont rapidement évolués passant de 5300 en 2000 à 35245 en 2017 ;
- L'octroi des bourses du gouvernement et de la coopération aux étudiants évoluant au niveau national qu'à l'étranger reste pratiqué.

Le sous-secteur de l'alphabétisation ne dispose pas des données fiables qui pourraient permettre de dégager un état des lieux de ce secteur.

Une allocation budgétaire du secteur favorable

- Les dépenses d'éducation s'élèvent à près de 254,42 milliards de FBU en 2016 soit 28,1% des dépenses totales de l'Etat ;
- Les dépenses courantes sont de 253,1 milliards de FBU soit 34,6% des dépenses courantes totales hors dettes ;
- Une répartition intra-sectorielle en faveur de l'enseignement fondamental (C1-3) : près 48% des dépenses d'éducation.

3.2 .Les actions menées

Le MEESRS en collaboration avec ses partenaires : UNICEF, GPE, UNESCO, PAM, WORD VISION et autres , a mené des actions suivantes pour arriver aux résultats ci-haut évoquées:

- Constructions, réhabilitations et équipements d'écoles ;
- Fourniture du matériel scolaire aux élèves dans le cadre de la Campagne Back to School ;
- Soutien à la demande d'éducation dans un contexte fragilisé et renforcement de la neutralité de l'école (Campagne de sensibilisation) ;
- Initiation du programme de cantines scolaires ;
- Appui aux enfants ayant des besoins spécifiques ;
- Formation continue des enseignants;
- Regroupement des ECOFO en 586 réseaux scolaires au niveau de tout le pays (4 à 6 écoles se trouvant dans un rayon de 5 km) ;
- Fournitures en manuels des élèves et des enseignants ;
- Elaboration du document de vision et d'orientation du curriculum de l'enseignement post fondamental général et pédagogique ;
- Conception et l'élaboration des référentiels (référentiel métiers, référentiel compétences, référentiel de formation et référentiel d'évaluation);
- Conception et l'élaboration des outils pédagogiques (guide de l'enseignant, cahiers de situations d'intégration et cahier des supports d'élèves) ;
- Expérimentation des outils pédagogiques en cours d'élaboration ;
- Validation des outils pédagogiques dans 11 écoles pilotes du pays au cours de l'année scolaire depuis 2015/2016;
- Généralisation de la réforme dans toutes les écoles du pays à partir de l'année scolaire 2016/2017;
- Redéfinition des sections de l'enseignement technique et les profils de sortie adaptés au contexte national : Filière industrielle et technologique ;
- Renforcement des capacités des encadreurs pédagogiques de proximité de l'enseignement secondaire (directeurs et préfets des études) ;
- Renforcement des compétences des enseignants au sein des réseaux scolaires;
- Formation des conseillers pédagogiques en matière de conception et élaboration de curriculum via l'Université Ouverte de Tanzanie ;
- Renforcement des capacités des Conseillers Pédagogiques en ce qui concerne la prise en compte du genre dans la conception des manuels scolaires ;
- Renforcement de l'équipe national dans l'actualisation du RESEN ;
- Elaboration du SIGE ;
- Conception/adaptation du module de formation des maitres responsables de l'école fondamentale en vue du renforcement de leurs capacités pour un encadrement de qualité
- Renforcement des enfants pour la lecture, à travers les camps de lecture implantés dans quelques sous-collines.
- Consolidation de la réforme du SIGE par la Production des données et la Formations PSGSE

- Suivi du système par l’organisation des revues conjointe de l’éducation, les réunions du GSE et GTE ;
- Mise en place de la direction nationale des cantines scolaires.
- Renforcement des CGE pour le suivi des activités de l’école.

3.3. Structures et systèmes

Dans but d’atteindre les objectifs du PSDEF, le MEESRS s’appuie sur les structures institutionnelles sans oublier les structures de coordination et d’appui :

- a) Les structures institutionnelles
 - Les structures au niveau central;
 - Les structures au niveau déconcentré: DPE, DCE, IPE ;
- b) Les structures de coordination et d’appui
 - Le Groupe sectoriel Education;
 - Les Groupes thématiques (Accès, Qualité, Gestion et Pilotage, Enseignement des métiers, Enseignement supérieur) ;
 - Le Groupe local des partenaires de l’éducation ;
 - Les revues sectorielles

3.4. Les défis de mise en œuvre

3.4.1 Les défis

A l’enseignement fondamental.

- Manque criant de bibliothèques et de laboratoires ;
- Pour les bibliothèques, les manuels de lecture manquent avec acuité ;
- Insuffisance de matériel et produits dans les laboratoires existant pour rendre l’enseignement des sciences et technologies plus concret ;
- Le matériel informatique n’existe pratiquement pas dans les écoles pour les cours des sciences et technologies.

A l’enseignement Post fondamental général et pédagogique

- Certaines matières restent très volumineuses par rapport à la grille horaire hebdomadaire des cours ;
- Arrivée tardive des manuels dans les établissements au cours de cette année scolaire ;
- Manuels scolaire en quantité insuffisante ;
- Faible maîtrise d’usage des nouveaux outils pédagogiques de la part des enseignants ;
- Courte durée de formation des enseignants sur la nouvelle approche et les enjeux de l’évaluation dans la mise en application de la Pédagogie de l’Intégration.

A l’enseignement post- fondamental technique

- Insuffisance du personnel qualifié pour l’exploitation et la mise en application des référentiels proposés dans les différentes sections et dans la perspective de l’approche méthodologique ;
- Insuffisance des équipements informatiques pour le travail de conception ;

- Départ des enseignants vers des services plus rémunérateurs.

A l'enseignement des métiers et la formation professionnelle

- Programmes et curricula non harmonisés pour garantir l'adéquation formation-emploi ;
- Le niveau initial des formateurs par des formations/ recyclages reste toujours bas;
- Le cadre de qualification et certification (équivalences /passerelles, pré requis, durée, compétences) non encore validé;
- Peu de financement du secteur (mobilisation des fonds de l'Etat, des PTFs, les Collectivités locales, les Communautés ;
- Promotion de l'insertion socioprofessionnelle des lauréats au niveau de tous les Centres.

3.4.2 Contraintes

Les contraintes de mise en œuvre de la stratégie sectorielle

- Maîtrise d'ouvrage communale et communautaire disposant de peu de capacités techniques en passation de marchés et en suivi de chantier ;
- Faible maîtrise de la relation entre les affectations des enseignants et les besoins, au niveau central comme au niveau provincial ;
- Corps d'inspection non outillés pour le suivi de la question des redoublements mais aussi, corps d'inspection peu équipés pour un suivi régulier ;
- Lent retour et reprise des responsabilités des partenaires conduisant l'UNICEF à porter plusieurs casquettes ;
- Lenteur dans la finalisation du RESEN du à la rareté des données et la contrainte de se rendre au Burundi qui pesait sur les experts du Pole principaux AT ;
- Longue consultation pour l'élaboration et la validation des documents constitutifs de la requête.

4. Observations majeures et conclusions

Selon les acteurs sur terrains (DPE), les observations et conclusions suivantes ont été fournies :

- La réforme du système éducatif a été acceptée ;
- Le profil des enseignants adaptés au contexte de la réforme ;
- Les élèves des collèges sont favorables aux programmes et évaluations du post-fondamental par rapport à ceux évolués dans l'ECOFO;
- La substitutions des enseignants qualifiés par les administratifs non qualifiés qui ont subis des formations de renforcement des capacités de deux semaines ;
- Recrutement du personnel non qualifié pour l'enseignement (économistes, Ingénieur agronomes, Civil, ;
- Redéploiement du personnel enseignant sans tenir compte des qualifications ;
- Contraintes socio-économique sur l'application des stratégies d'amélioration du temps scolaire ;
- Encadrement difficile de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif par l'administration déconcentrée.

5. Recommandations et priorités pour 2018-2021

A l'issue des travaux de ces deux jours, il s'est dégagé les recommandations suivantes :

I. Accès/équité

- Développer le préscolaire afin de permettre la préscolarisation de chaque enfant pour au moins une année avant d'entrer dans l'ECOFO;
- Construire des infrastructures scolaires accessibles aux enfants à besoins spécifiques ;
- Etendre le système des cantines scolaires dans d'autres provinces du pays ;
- Développer les filières adaptées aux besoins de l'économie nationale (filières porteuses);
- Améliorer l'encadrement (appui aux micro-projets) des lauréats de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle pour une meilleure insertion socioprofessionnelle.
- Etendre la capacité d'accueil à l'enseignement supérieur public.

II. Qualité

- Assurer une formation continue des éducateurs du préscolaire ;
- Révision des programmes des trois premiers cycles de l'enseignement fondamental et assurer un développement harmonieux du curriculum ;
- Valoriser la carrière enseignante et des formateurs;
- Réintroduire le système de deux gongs (principalement en 5è et en 6è) pour améliorer le temps scolaire;
- Développer les bibliothèques et les laboratoires au fondamental et au post fondamental;
- Disponibiliser le matériel informatique pour les cours des sciences et technologies à tous les paliers ;
- Disponibiliser les supports pédagogiques pour les enfants à besoins spécifiques à tous les paliers;
- Améliorer les équipements de base des établissements scolaires (eau, électricité et les latrines séparées) ;
- Renforcer les capacités d'encadrement pédagogique des structures déconcentrées;
- Améliorer la gestion des enseignants (diminuer le degré d'aléa dans l'affectation des enseignants);
- Améliorer le suivi des stratégies de réduction des redoublements et des abandons scolaires;
- Développer les stratégies pour l'amélioration de l'enseignement des sciences;
- Adapter le contenu matière à la grille horaire au post-fondamental et pédagogique;
- Adapter les curricula des institutions de formation des formateurs de l'Enseignement Supérieur aux exigences de la réforme de l'enseignement fondamental et post fondamental ;
- continuer à œuvrer de concert avec le dispositif international du PASEC, plaider pour avoir une ligne budgétaire dédiée à la création d'un dispositif national
- Equiper les centres des métiers et de la formation professionnelle;
- Harmoniser les programmes et curricula pour garantir l'adéquation formation-emploi;
- Renforcer les capacités des formateurs par des formations/ recyclages;
- Valider le cadre de qualification et de certification.

- Assurer une formation pédagogique des lauréats bacheliers qui vont embrasser la carrière enseignante ;
- Redynamiser les centres de recherche existants ;
- Créer d'autres centres de recherches en fonction des priorités du pays ;
- Favoriser et réglementer la formation à distance et le e-learning en complément à l'école doctorale récemment instaurée ;
- Renforcer les capacités des formateurs et des alphabétiseurs;

III. Gestion /pilotage

- Renforcer la structure de gestion/Direction nationale des cantines scolaires endogènes;
- Elaborer la politique nationale de l'Alimentation et la santé scolaire ;
- Redynamiser les Groupes thématiques éducation;
- Finaliser et mettre en œuvre la politique nationale d'alphabétisation;
- Instituer et organiser l'éducation continue des adultes ;
- Evaluer l'effectivité de la gratuité des frais scolaires à l'ECOFO ;
- Accélérer le processus d'adoption des curricula ;
- Réduire les longues procédures de passation des marchés.
- Renforcer les capacités techniques en passation des marchés et en suivi de chantier;
- Redynamiser et opérationnaliser les structures de coordination et de concertation de l'Education ;
- Associer tous les acteurs de l'éducation dans les structures de concertation et de coordination de l'éducation (GTE);
- Concrétiser la priorité de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle ;
- Améliorer la mobilisation des financements pour le secteur de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle;
- Fidéliser les formateurs de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle;
- Sensibiliser la population sur l'importance des métiers ;
- Opérationnaliser le partenariat public-privée dans le secteur de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle ;
- Sensibiliser la population sur l'importance d'être alphabétisé ;
- Apprêter les textes de mise en application du décret instituant la prêt- bourse ;
- Impliquer et doter de moyens humains et financiers les structures chargées du contrôle et de l'assurance qualité à l'enseignement supérieur (CNES, DGES etc.)dans le cadre de la gestion et pilotage ;
- Assurer la coordination effective des actions d'alphabétisation et de post-alphabétisation.

6. Annexes

- Discours ;
- TDR de la revue ;
- Feuille de route de la préparation de la prochaine requête, PTE, Document de programme ;
- Liste des présences
- Les présentations de la revue.

